

Procès verbal

Le jeudi 06 février 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 29 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Nadine VERNHES.

Secrétaire de la séance : Edith GAUBERT

Présents : Nadine VERNHES, Pascal SERMET, Edith GAUBERT, André LAURAS, Guilhem CABROL - REVEL, Françoise BESSIERE, Régis BARRIA, Pierre COUDERC, Jérôme REY

Représentés : Jean-Luc GAYRARD représenté par Pierre COUDERC

Absents et excusés : Jacques GENIEYS

Ordre du jour :

- Validation du PV du Conseil Municipal du 19 Décembre 2024
- Attribution sectionnaux de Taurines, parcelles AN 0055, AN 0078, AN 0079, AN 0080.
- Validation du plan de financement de l'exposition 2025 château de Taurines
- Devis électricité hangar Alvernhes à Taurines
- Demande subvention LSA XV
- Demande subvention « Les Amis de la Fontanelle »
- Questions diverses

DELIBERATIONS DU CONSEIL :

Demande de subvention 2025 LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV (N° DE_2025_0002)

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que le Club Levezou Ségala Aveyron XV par son courrier du 27 Janvier 2025, sollicite une subvention.

En effet, ce dernier remercie les membres du Conseil Municipal pour leur aide accordée sur la saison écoulée et renouvelle leur demande pour la saison en cours.

Ce courrier est accompagné des comptes prévisionnels, de la présentation du LSA XV 2024-2025, du rapport d'activité 2023-2024, ainsi que la liste des joueurs.

Ce club démontre que même en milieu rural, dans un département où il n'y a pas forcément une culture rugbystique marquée ; il est possible de permettre à des joueurs d'évoluer à un niveau de nationale tout en conservant de vraies valeurs.

La nouveauté pour cette saison est l'engagement d'une deuxième équipe en juniors garçons, ce qui démontre la dynamique du pôle jeunes.

Une partie importante du budget est consacrée aux jeunes, Leur école de rugby est labellisée 3 étoiles depuis 4 ans, plus haute distinction fédérale.

A ce jour, le club comptabilise 4 joueurs de la commune de Centrés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'octroyer une subvention d'un montant de 200 € au Club Levezou Ségala Aveyron XV.

Délibération : adoptée

Approbation budget exposition été 2025 au Château de Taurines (N° DE_2025_0003)

Madame le Maire expose le budget prévisionnel de l'exposition été 2025 au Château de Taurines de l'artiste Barbara SCHROEDER.

Elle expose le budget prévisionnel pour un montant de 48 450 € dont 15 700 € financé par la commune.

Des dossiers de subvention seront déposés pour les montants suivants :

- DRAC.....5 000,00 €
- Région.....2 000,00 €
- Département.....7 000,00 €
- PS Communauté.....11 250,00 €
- MSA.....1 500,00 €
- Mécénat.....2 000,00 €
28 750,00 €

Recette des entrées évaluée à 4 000,00 €

SOIT UN TOTAL DE RECETTES : 32 750,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité un financement de l'exposition par la Commune à hauteur de 15 700,00 €

Délibération : adoptée

Validation devis électricité Hangar Alvernhes à Taurines (N° DE_2025_0004)

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de la SARL NAUCELLE ELEC pour un montant de 1 224.99 euros HT pour l'électricité du Hangar Alvernhes situé à Taurines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **valide** le devis de la SARL NAUCELLE ELEC pour un montant de 1 224.99 € H.T.
- **mandate** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Délibération : adoptée

Demande de subvention 2025 "Les amis de la Fontanelle" (N° DE_2025_0001)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association "Les Amis de La Fontanelle" dans son courrier du 21 Janvier 2025, sollicite une subvention exceptionnelle.

En effet, cette association a pour but de créer des activités culturelles et des animations au sein de l'établissement hébergeant des personnes âgées "La Fontanelle", de créer une dynamique, et de resserrer les liens entre ses membres.

Cette année, en plus des sorties organisées, l'association souhaite investir dans l'achat d'un vélo connecté afin de permettre aux résidents de retrouver des sensations au niveau des jambes et le plaisir du mouvement, réduire les raideurs articulaires et renforcer musculairement les membres inférieurs et supérieurs.

Ce dispositif coûte 15 000 €, c'est pourquoi "Les Amis de La Fontanelle" nous sollicite afin de les aider à concrétiser ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'octroyer une subvention d'un montant de 200 € à l'association "Les Amis de La Fontanelle".

Délibération : adoptée

Points divers :

- La décision d'attribution des sectionnaux de Taurines, parcelles AN 0055, AN 0078, AN 0079, AN 0080 est ajournée, elle est reportée au prochain Conseil Municipal.
- La validation du PV du Conseil Municipal du 19 Décembre 2024 est reportée au prochain Conseil Municipal.

Nadine VERNHES
Président de séance

Edith GAUBERT
Secrétaire de séance